

Monsieur l'Orateur, je cite ce que le très honorable William Lyon Mackenzie King disait en août 1935, et ce pour la gouverne de l'honorable député de Laurier (M. Leblanc), puisqu'il trouve cela bien drôle, le Crédit social: [Traduction]

Quant un État abandonne le contrôle de sa monnaie et de son crédit, il importe peu qui y légifère. L'usure, aux leviers de commande, peut ruiner n'importe quel État.

[Français]

Voyons si ce n'est pas exactement la situation dans laquelle nous sommes actuellement, avec le bill C-259.

Une voix: La date?

M. Caouette: Au mois d'août 1935.

[Traduction]

Aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas repris en main le contrôle de la monnaie et du crédit et ne l'aura pas reconnu comme sa responsabilité la plus évidente et la plus sacrée, il est futile de parler de souveraineté du Parlement et de démocratie.

• (9.10 p.m.)

[Français]

L'ancien premier ministre du Canada disait cela.

Une voix: Il est mort.

M. Caouette: Il est mort. Mon honorable ami va mourir aussi, monsieur l'Orateur.

Une voix: Tout le monde va mourir.

M. Caouette: Seulement, une chose est vraie: ce premier ministre avait raison. Et aujourd'hui, nous croyons qu'il est temps, plus que jamais, de procéder à une réforme en profondeur, pas à une réforme fictive, comme celle-ci, qui vise à enlever de l'argent à ceux qui en ont pour en donner à ceux qui n'en ont pas. Tel est l'objectif du bill C-259. Les gros vont bénéficier d'exemptions, les petits n'en profiteront à peu près pas, et la classe moyenne de la société va tout payer.

Monsieur l'Orateur, ce sont justement des comptables et des hommes d'affaires qui le disent. Des comptables, dans l'Ouest du Canada, disent carrément: «It's pure confiscation of private property.» Il ne s'agit pas de comptables créditistes, pour la gouverne de l'honorable député, mais de comptables libéraux et conservateurs progressistes, qui disent la même chose.

Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps, je suggérais à la Chambre l'établissement d'un programme de sécurité sociale en utilisant les services de nos institutions financières, et plus particulièrement de la Banque du Canada. Quelques-uns ont dit: remplacer tout le système de sécurité sociale qui existe actuellement au Canada serait chose ridicule. On ne donnait pas de chiffres. Maintenant, nous avons les chiffres en main; nous avons fait les recherches voulues pour obtenir les chiffres officiels.

Les dépenses fédérales relatives à la sécurité sociale, au Canada, s'élèvent à \$7,722,661,607 par année. Les sociétés de la couronne dépensent, au chapitre de la sécurité sociale, \$80,025,837. Les dépenses de toutes les provinces canadiennes se chiffrent à \$6,814,500,000 et celles des municipalités, à 286 millions, ce qui fait un total de \$14,903,249,444. C'est ce que nous versons actuellement, au Canada, en ce qui a trait à la sécurité sociale.

Nous préconisons, mes collègues et moi, l'établissement d'un système de sécurité sociale unique pour l'ensemble du Canada, et non pas 25 systèmes différents. Il faut établir un système s'appliquant à toute personne gagnant

[M. Caouette.]

moins de \$15,000 par année, parce que nous considérons qu'à \$15,000 par année, on jouit de la sécurité! Nous avons suggéré qu'à partir de l'âge de 18 ans, tous les célibataires devraient recevoir chaque année \$1,500, et les personnes mariées, \$2,500, ainsi que \$250 de plus par enfant, jusqu'au sixième, pour un maximum de \$4,000.

Une voix: Les députés aussi?

M. Caouette: Les députés n'en recevraient pas, parce que leur revenu annuel est supérieur à \$15,000.

A ce moment-là, monsieur l'Orateur, nous couvririons les étudiants, les handicapés, les invalides, lesquels recevraient, s'ils sont seuls, \$1,500 par année, soit \$125 par mois au lieu de \$80, \$75 ou \$65, comme cela existe présentement.

Lorsque les étudiants de 18 à 23 ans seraient au terme de leurs études, ils recevraient \$125 par mois. Une famille de quatre personnes recevrait \$3,000 par année. Et il est bien entendu que s'ils pouvaient réaliser certains gains à part leur sécurité sociale, ils y auraient droit sans qu'on les punisse, sans qu'on leur enlève cette sécurité sociale garantie jusqu'à concurrence de \$4,000 par année.

Monsieur l'Orateur, un tel régime coûterait moins cher que le régime actuel, car nous dépensons actuellement de toutes sortes de façons, et ce sans raison, et ce sont ceux qui en ont besoin qui n'en reçoivent pas. Ceux qui en ont le plus besoin en reçoivent le moins possible, et nous en trouvons des exemples par milliers à travers tout le pays. Aujourd'hui même, des assistés sociaux de Montréal étaient au Parlement pour se plaindre du peu d'attention que nous leur portons. On a beau leur dire: Cela relève de la province de Québec, mais les citoyens du Québec savent que 50 p. 100 des allocations de bien-être social sont versées par Ottawa. Monsieur l'Orateur, selon ce programme, on verserait \$200 par mois aux gens dès qu'ils auraient atteint 60 ans, et \$150 par mois à leur conjoint. Cela signifie qu'un couple de personnes âgées de 60 ans ou plus recevrait \$350 par mois. Je défie tout député de me dire que \$350 par mois pour les personnes âgées, ou \$125 par mois pour les étudiants—soit environ \$1,500 par année—c'est trop.

Et quand j'ai suggéré l'adoption de ce programme, j'ai demandé aux députés de l'étudier sérieusement non pas en vue de gagner des votes aux prochaines élections, mais pour établir la société juste au Canada. Je dis bien sincèrement aux libéraux qui sont au pouvoir d'adopter ce programme de sécurité sociale pour l'ensemble des Canadiens. S'ils le font, je m'engage à voter en faveur du gouvernement actuel, lors des prochaines élections. C'est aussi simple que cela!

M. Béchard: Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Caouette: Certainement.

M. Béchard: Monsieur l'Orateur, si la politique élaborée pour la seconde ou la troisième fois par l'honorable député de Témiscamingue était mise en application par le parti libéral, est-ce qu'il réintégrerait le parti libéral?

M. Caouette: Cela voudrait dire que le parti libéral redevient vraiment libéral. Et, à ce moment-là, je n'ai pas...

M. Leblanc (Laurier): Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant (M. Honey): L'honorable député de Laurier.